

ORDRE DU JOUR
SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL
Lundi, 30 août 2021 à 19 h

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE
2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
3. EMBAUCHE D'UN INSPECTEUR MUNICIPAL
4. MANDAT DE SERVICES PROFESSIONNELS EN BÂTIMENTS ET ENVIRONNEMENT
5. PÉRIODE DE QUESTIONS
6. LEVÉE DE LA SÉANCE

PROCÈS-VERBAL
SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Procès-verbal de la réunion extraordinaire tenue par le conseil municipal de Stoke le 30 août 2021 à 19 h à la salle Les Appalaches du centre communautaire situé au 387 rue Principale, Stoke. Sont présents le maire Luc Cayer, les conseillères Mélissa Théberge et Lucie Gauthier, les conseillers Sylvain Chabot, Daniel Dodier, Mario Carrier et Steeves Mathieu.

La séance est présidée par le maire Luc Cayer et Anne Turcotte, directrice générale et secrétaire-trésorière, est également présente et agit comme secrétaire. Les membres du conseil reconnaissent avoir tous été dûment convoqués conformément aux dispositions du *Code municipal du Québec*. Le maire ayant constaté le quorum, il ouvre la séance à 19 h.

Résolution
2021-08-253

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par le conseiller Steeves Mathieu :

D'adopter l'ordre du jour tel que soumis.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents.

Résolution
2021-08-254

3. EMBAUCHE D'UN INSPECTEUR MUNICIPAL

ATTENDU la vacance du poste d'inspecteur municipal - bâtiments et environnement;

ATTENDU QU'au terme du processus, le comité de sélection recommande l'embauche d'une ressource conformément aux dispositions de la convention collective en vigueur;

En conséquence, il est proposé par la conseillère Lucie Gauthier :

D'embaucher Monsieur Benoit Hamel à titre d'inspecteur municipal - bâtiments et environnement selon les conditions de la convention collective en vigueur (poste permanent à temps complet), et ce, à compter du 7 septembre 2021;

ET DE nommer le titulaire responsable de l'application des règlements municipaux en matière d'urbanisme.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents.

Résolution
2021-08-255

4. MANDAT DE SERVICES PROFESSIONNELS EN BÂTIMENTS ET URBANISME

ATTENDU l'embauche d'un nouvel inspecteur municipal;

ATTENDU QUE le titulaire actuel du poste quitte pour sa retraite le 10 septembre courant et demeure disponible au-delà de cette date pour assurer la transition et le transfert des dossiers;

ATTENDU QU'il est requis de mandater différents professionnels afin d'accompagner le nouvel employé dans ses fonctions durant la période d'essai;

En conséquence, il est proposé par le conseiller Daniel Dodier :

DE mandater Monsieur André Rancourt à titre de consultant externe pour la transition et le transfert des dossiers au taux horaire de 55 \$;

DE convenir d'un mandat de soutien technique et de contrôle de la qualité avec GESTIM conformément à l'offre de services numéro 2021-SUP-661;

ET DE bonifier la banque d'heures de consultation en urbanisme de SCU conformément à l'offre de services datée du 27 août 2021.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

Poste de dépense : 02-610-00-412

5. PÉRIODE DE QUESTIONS

6. LEVÉE DE LA SÉANCE

Le conseiller Sylvain Chabot propose de lever la séance à 19 h 05.

Luc Cayer
Maire

Anne Turcotte
Directrice générale
Secrétaire-trésorière

Je, Luc Cayer, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Cependant, ma signature ne vaut pas pour la résolution numéro _____ pour laquelle j'exerce le droit de veto prévu à l'article 142 (3) du Code municipal.

Luc Cayer
Maire